



CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION SPÉCIALE

le mardi 17 décembre 2024, 16 h 30
SALLE DE CONFÉRENCE HOTEL DE VILLE

- Présences: Yves Laviolette, Maire
Jean-Pierre Cadieux, Conseiller (Arrivé à 16h52)
Benoit Lamarche, Conseiller
Antoni Viau, Conseiller
Ian Walker, Conseiller
- Personnel présent: Michel Potvin, Directeur général
Alexandre Charlebois, Trésorier
Manon Besner, Directrice des parcs et loisirs
Jonathan Gendron, Surintendant des travaux publics
Guylaine Poirier, Administratrice de zonage
Julie Prud'homme, Greffière
- Personnel absent: Dominique Lacelle, Directrice générale des bibliothèques

1. **Ouverture de la réunion**

L'assemblée est appelée à l'ordre par le Président à 16h30.

Résolution 2024-320

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion spéciale à huis clos du Conseil soit déclarée ouverte.

Adoptée

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2024-321

Proposée par: Ian Walker
Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

3. Divulgations d'intérêts pécuniaires

Aucune.

4. Rapport des comités/départements

4.1 FINANCES - Adoption des états financiers vérifiés pour l'année 2023

Résolution 2024-322

Proposée par: Antoni Viau
Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que les états financiers pour l'année 2023 soient adoptés tel que présentés.

Adoptée

4.2 FINANCES - FIN-21-2024 - Dépenses exclues du budget 2025

Résolution 2024-323

Proposée par: Antoni Viau
Appuyée par: Benoit Lamarche

ATTENDU que le Règlement de l'Ontario 284/09 permet à une municipalité d'exclure de ses dépenses estimatives la totalité ou une partie des dépenses d'amortissement, d'avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que de celles pour la fermeture et l'après-fermeture de dépotoir ;

ET ATTENDU que le Budget 2025 du Canton d'Alfred et Plantagenet exclut les dépenses d'amortissement seulement.

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport F-21-2024 « Rapport sur les dépenses exclues du budget 2025 », soit reçu et approuvé par le Conseil tel que présenté, conformément au Règlement de l'Ontario 284/09.

Adoptée

4.3 FINANCES - FIN-22-2024 - Adoption du budget 2025

Résolution 2024-324

Proposée par: Antoni Viau
Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

ATTENDU QUE l'article 290 de la Loi de 2001 sur les municipalités, L.O. 2001, c. 25, telle que modifiée, prévoit qu'une municipalité locale doit chaque année préparer et adopter un budget comprenant des estimations de toutes les sommes requises au cours de l'année.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les estimations des dépenses à engager par la Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet au cours de l'année 2025 soient telles qu'elles sont énoncées à l'annexe « A » du présent rapport.

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que tout excédent de l'année précédente soit mis de côté et réaffecté conformément au règlement 2022-43, qui est un règlement visant à établir une réserve et une politique de fonds de réserve.

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU que les estimés budgétaires entreront en vigueur la journée de l'adoption du règlement à cet effet.

Adoptée

4.4 URBANISME -Présentation d'une demande de modification au Plan officiel des aires urbaines du Canton d'Alfred et Plantagenet et de deux demandes de modification au Règlement de zonage 2009-50.

Présentation par Mme Guylaine Poirier -Administratrice du zonage pour les demandes de M. Duane Dament et M. Claude Gratton.

5. Règlements

5.1 Règlement 2024-73 pour adopter les estimations budgétaires pour l'année 2025 de la Corporation du canton d'Alfred et Plantagenet

Résolution 2024-325

Proposée par: Antoni Viau
Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement 2024-73 pour adopter les estimations budgétaires pour l'année 2025 de la Corporation du canton d'Alfred et Plantagenet soit adopté après ses trois lectures.

	Pour	Contre	Conflict
Jean-Pierre Cadieux	X		
Benoit Lamarche		X	
Yves Laviolette	X		
Antoni Viau	X		
Ian Walker		X	
Résultats	3	2	0

Adoptée (3 à 2)

6. Clôture

Résolution 2024-326

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit levée à 16h56.

Adoptée

Yves Laviolette, Président

Julie Prud'homme, Greffière